

**Compte-rendu du Conseil d'École**  
**Ecole Maternelle René Guest**  
**Vendredi 26 novembre de 18h à 20h**

**Participants :**

- Mme Le Boursicaud, Directrice
- L'équipe enseignante
- 8 Représentants APELGC
- Mme Fommarty, Maire-Adjointe aux affaires scolaires
- Mme Marquis, Services affaires scolaires

## **1) Effectif / Structure**

Les effectifs totaux : 197 élèves tous niveaux confondus (vs. 203 en début d'année)

- 65 élèves en Petite Section (PS)
- 56 élèves en Moyenne Section (MS)
- 76 élèves en Grande Section (GS)

Structure de l'école :

- 2 classes de PS
- 1 classe de PS-MS
- 1 classe de MS
- 1 classe de MS-GS
- 3 classes de GS

Classe 1 : 23 GS

Classe 2 : 23 GS

Classe 3 : 24 GS

Classe 4 : 25 PS

Classe 5 : 26 MS

Classe 6 : 23 MS/GS

Classe 7 : 25 PS/MS

Classe 8 : 28 PS

La structure de cette année a été faite par l'ancienne directrice. Il a été décidé pour des raisons pédagogiques que les classes de GS ne dépasseraient pas 24 élèves, afin de favoriser l'entrée en CP.

Des classes à double niveau ont été créées cette année, car les élèves de MS sont moins nombreux.

L'an prochain, pour les classes à double niveau, la direction s'attachera à ce qu'elles soient composées en plus grand nombre d'élèves du niveau le plus élevé.

Les classes sont faites par les enseignants. L'affectation des élèves dans leur classe en début d'année scolaire est définitive, et ne peut pas être modifiée en cours d'année.

## 2) Equipe

**Directrice :** Mme Le Boursicaud (affectation provisoire pour cette année), partage son temps entre l'école Maternelle Ernest Renan et l'école Maternelle René Guest.

### Enseignants titulaires :

- Classe 1 (GS) : Marie
- Classe 2 (GS) : Gaëlle
- Classe 3 (GS) : Aurélie
- Classe 5 (MS) : Emmanuel
- Classe 6 (MS/GS) : Julia
- Classe 7 (PS/MS) : Pascale
- Classe 8 (PS) : Sandrine

### Enseignants à temps partiel

- Alicia, enseignante qui assure le temps partiel des enseignants qui sont à 80% (Classe 1, 3 et 6)
- Classe 4 (PS) : Sarah et Anissa

**La classe 4 (PS)** devait être la classe de la directrice, mais Mme Le Boursicaud ayant été déchargée de cette classe, car elle assure la direction de deux établissements, l'enseignement est assuré par Sarah les lundis-mardis, et Anissa les jeudis-vendredis. Cette dernière étant en arrêt maladie depuis le début de l'année, c'est Mme Le Berre qui assure l'enseignement depuis le retour des vacances de Toussaint tant que l'enseignante titulaire ne se présente pas.

**RASED** (réseau de psychologues spécialisés pour effectuer des observations et aider des enfants manifestant des difficultés sur leur posture d'élève) :

- Mme Gauthier, psychologue scolaire, intervient les lundis et certains vendredis sur le groupe scolaire René-Guest à la demande de l'enseignant. Elle vient faire des observations dans la classe mais elle peut également recevoir les familles sur rendez-vous.
- Mme Lorain, spécialisée à l'aide relationnelle des enfants, est présente les lundis et certains vendredis à la maternelle Guest. Elle aide les enfants avec des besoins particuliers, les aide à améliorer leur relation avec les adultes, à donner du sens au travail scolaire, à gagner en appétence, en motivation, et à mieux comprendre les attentes de l'école.

En ce moment, elle travaille avec les GS sur des ateliers de jeux collectifs dont le but est de développer l'écoute de l'autre, la coopération, les échanges. Elle peut les voir en groupe, ½ groupe ou classe entière. Cela dépend du projet avec l'enseignant et c'est selon les priorités signalées.

Pour information, les parents sont avertis de la prise en charge de leur enfant.

**AESH** (Accompagnant des élèves en situation de handicap) : Ces accompagnants ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif. 5 AESH (contrat de 20h ou 24h) à l'école qui suivent 5 élèves en projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Pour le moment sur l'école, 1 AESH par enfant. Mais 2 d'entre elles travaillent avec des enfants dont l'aide peut être mutualisée. Il est possible que cela change en fonction des besoins.

**ATSEM** (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) :

- Classe 8 (PS) : Valérie
- Classe 4 (PS) : Sabrina

- Classe 7 (PS/MS) : Assitan
- Classe 5 (MS) et 6 (MS/GS) : Véronique (partagée par demi-journée)
- Les ATSEM sont en général présentes auprès des élèves le matin, puis pour les PS au levé de la sieste et en fin d'après-midi.
- Un poste a été perdu avec la fermeture d'une classe cette année
- Une ATSEM Sylvie est à mi-temps. Elle assure des tâches ménagères et aide les classes de GS en cours de matinée
- Un agent de restauration : Hager assure également l'accueil du matin
- 3 postes d'ATSEM volantes sur La Garenne Colombes pour assurer des remplacements si nécessaire

**Infirmière scolaire** : Mme Zeggaï intervient et assure des animations (pour les GS) et à la demande.

### 3) Règlement intérieur

Communiqué en début d'année dans les carnets de liaison. Pas de changements par rapport à l'année dernière. Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

### 4) Vie de l'école

#### Projet de l'école

Le projet d'école est toujours la **coopération entre les élèves** pour améliorer le climat scolaire et sera décliné en différentes actions :

- **Ateliers philosophiques** pour apprendre à mieux gérer ses émotions : ces ateliers sont en cours de mise en place par les enseignants, et aborderont des sujets tels que l'empathie, l'entraide, avec comme point de départ une histoire lue en classe ou un événement ayant eu lieu en classe. Les élèves apprendront à s'écouter, discuter ensemble et exprimer leur point de vue.
- **Jeux collectifs et jeux de société** (financés par la coopérative) pour apprendre à coopérer et jouer ensemble.
- **Apprentissage de la résolution de conflits de façon autonome**, par la parole avec l'utilisation de « message clair » pour apprendre aux élèves à verbaliser leurs émotions auprès de leurs camarades et des adultes.
- **Chorale inter-niveaux** (pour le moment, difficile avec le protocole Covid, si cela se fait, seules deux classes peuvent y participer en même temps).
- **Ateliers de lecture à la bibliothèque**:
  - Avec deux bénévoles (personnes retraitées) de l'association [Lire et Faire Lire](#) : lecture d'histoires en petits groupes dans la bibliothèque (3/4 histoires choisies par la bénévole). En ce moment, les classes 5, 7 et 8 en bénéficient le vendredi.  
D'autres bénévoles sont demandées pour que toutes les classes puissent en bénéficier.
  - Organisation d'un Prix Littéraire René Guest : les élèves sélectionneront les ouvrages qu'ils ont le plus appréciés.

#### Activités

- **Spectacle** à l'école prévu le mardi 14/12/21 intitulé « Couleurs »
- **Natation (GS uniquement)** :
  - 1<sup>ère</sup> période de janvier à avril de 9h30-10h pour une classe de GS.
  - 2<sup>ème</sup> période d'avril à juillet pour les deux autres classes de GS.
  - Pour la classe 6 (MS/GS), les GS seront répartis dans les autres classes de GS.
  - Pour être parent accompagnateur, les parents devront se munir de leur Pass sanitaire.

- **Cours de musique** assuré les vendredis après-midi par M. Allia. Les GS travaillent en classe et avec M. Allia sur le thème de la Russie.
- **Animation petit-déjeuner (GS uniquement)** organisée ponctuellement avec l'intervention d'une diététicienne Sogeres qui explique aux enfants les valeurs nutritionnelles des aliments composant le petit-déjeuner, et comment se préparer un petit-déjeuner équilibré.
- **Animation bucco-dentaire (GS uniquement)**, qui aura lieu au 3<sup>ème</sup> trimestre si le protocole Covid le permet, avec l'intervention d'un dentiste qui sensibilise les enfants aux gestes à réaliser pour avoir une bonne hygiène bucco-dentaire.

### Le numérique

- Par période (octobre à décembre puis de mars à avril) : Sessions hebdomadaires selon les niveaux, de programmation de robot pédagogique [Beebot](#) (en forme d'abeille), afin de faire découvrir aux élèves les notions de programmation des tâches.
- Pour les GS, utilisation des ENI (Écran Numérique Interactif) et tablettes.
- Pour les MS, utilisation des Beebots, tablettes et en fin d'année ENI.

### Récréations

- Il y a trois services de récréation par jour de 30 minutes. Les récréations sont par niveau. Il y a :
  - 1 cour pour les moyens et les grands
  - 1 cour pour les petits
- Pour les classes à double niveau, les élèves ne forment qu'un seul groupe.
  - La classe 7 (PS/MS) est en récréation avec les PS
  - La classe 6 (MS/GS) est en récréation avec les MS
- Lors des temps de récréation, les élèves sont sous la surveillance des enseignants. Pour surveiller trois classes, deux enseignants sont présents.
- Les élèves ont accès aux vélos/tricycles et aux petits matériels (coquilles, cerceaux, ...). Certains vélos/tricycles seront remplacés cette année avec le financement de la coopérative.
- En cas de forte pluie, les enfants restent à l'intérieur et visionnent pendant 15-20min des diapositives ou une vidéo, dont le contenu est adapté (ex : contes, petits films d'animation en lien avec le programme, ...).

### Procédure en cas de blessures à l'école

- Les consignes relatives aux soins en cas de blessures ont été harmonisées. Le personnel de l'école est autorisé à soigner avec de la glace, du savon de Marseille pour désinfecter, des compresses et des pansements. Il a également accès à des fiches de bons réflexes pour soigner (ex : en cas de piqûres, de blessures aux dents, ...). La plupart des enseignants sont formés aux gestes de premiers secours mais ils souhaiteraient se remettre à niveau dans l'année.
- En cas de petits bobos, les élèves sont soignés et les soins apportés sont rapportés dans le cahier de liaison de l'élève (ou Klassly) et dans le cahier de soins de l'école.
- En cas de bosses ou griffures, les parents sont prévenus par téléphone et le cahier de soin rempli.
- En cas de blessures plus importantes : l'école appelle le 15 et les parents sont appelés.
- Le cahier de soins de l'école est retransmis aux animateurs après le temps de classe.

## 5) DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) nouveau panel d'écoliers

La classe 4 (PS) a été retenue (aléatoirement), par la DEPP, dépendant du Ministère de l'Education Nationale, pour faire partie d'un panel de 35 000 écoliers, qui suivra les élèves de la Petite Section à la sortie du Secondaire.

Il y aura 3 phrases pour cette année :

- En janvier 2022, une première évaluation (pour évaluer les compétences et connaissances des enfants en début de maternelle) aura lieu sur tablette pour un sous-échantillon d'élèves.
- En mars 2022, une enquête en ligne sera envoyée aux parents.
- En mai 2022, enquête en ligne pour les enseignants et la directrice.

Les réponses seront anonymisées et respecteront le règlement général sur la protection des données (RGPD). Un courrier de la DEPP sera prochainement adressé aux parents de la classe 4 avec la description de cette initiative et les modalités associées.

## 6) Protocole covid

Le niveau 2 du Protocole Covid est maintenu. **(niveau 3 depuis)**

**Les gestes barrières (élèves et personnel de l'école) continuent d'être respectés :**

- Port du masque obligatoire dans les lieux clos pour le personnel de l'école.
- Lavage des mains réguliers

Les absences des enfants en classe doivent être justifiées et il est demandé aux parents de surveiller d'éventuels symptômes de leur enfant. En cas de fièvre ou de symptômes de gastro-entérite (qui peuvent être des manifestations courantes de la Covid-19 chez les enfants), il est préconisé d'avoir un avis médical avant un retour en classe.

[Suite aux dernières directives du 26/11](#) des Ministères de la Santé et de l'Education Nationale, si un cas de Covid est confirmé dans une classe, la classe ne ferme plus. En revanche, chaque élève doit effectuer un test PCR, et ne peut retourner en classe que si les résultats de son test PCR est négatif et transmis à la directrice (et non à l'enseignant(e)).

**COVID-19**

## UN DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE POUR LIMITER LES FERMETURES DE CLASSES DANS LE PREMIER DEGRÉ

---

 <p><b>Quand ?</b></p> <p>À partir du lundi 29 novembre et au plus tard le lundi 6 décembre 2021</p>	 <p><b>Où ?</b></p> <p>Les dépistages pourront être réalisés par les familles en pharmacie, en laboratoire ou dans toute autre structure homologuée</p>	 <p><b>Qui ?</b></p> <p>Tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires</p>
---	--	---

**Ce qui change**

↓

La fermeture de la classe n'est plus automatique lorsqu'un élève est positif à la Covid-19. **Des tests réactifs pour briser rapidement les chaînes de contamination sont réalisés.**

Les tests sont réalisés par les familles qui choisissent le lieu et le mode de dépistage (RT-PCR salivaire ou nasopharyngé, antigénique nasopharyngé) ou, dans certains cas, à l'école.

### Le dépistage en 5 points

<p><b>1. La classe est ouverte pour tous les élèves présentant un résultat de test négatif.</b> Les élèves porteront un masque (à partir du CP).</p> <p><b>2. Les élèves testés positifs à la Covid-19 sont isolés</b> à leur domicile pour une durée de 10 jours et poursuivent, lorsque leur état de santé le permet, leurs apprentissages à la maison.</p> <p><b>3. Les élèves non testés poursuivent</b> leurs apprentissages à la maison pendant 7 jours.</p>	<p><b>4. Un 2<sup>e</sup> test au bout de 7 jours est fortement conseillé</b> pour les élèves qui n'ont pas été testés positifs lors du 1<sup>er</sup> test. La présentation du résultat de ce test n'est pas obligatoire pour poursuivre ou reprendre les cours en présentiel.</p> <p><b>5. En cas de survenue de 3 cas</b> dans une période de 7 jours au sein d'une même classe, celle-ci est fermée.</p>
--	--

 [EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Novembre 2021

## 7) Sécurité : Exercice incendie et PPMS

- Il y a environ 3 exercices incendie dans l'année. Deux ont déjà été réalisés (le 01/10/21 et le 08/10/21).
- L'exercice PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) « Alerte intrusion », a eu lieu vendredi 26/11/21 pendant 15 minutes, et a été concluant. Les élèves apprennent à se cacher sous les tables et à rester silencieux.
- Un autre exercice PPMS « Mise en confinement risque météo »(ex : en cas de tempête) pourra avoir lieu au cours de l'année.

## 8) Travaux

Il n'est pas prévu de travaux majeurs pour l'école Maternelle Guest cette année (c'est actuellement l'école maternelle Voltaire qui est en travaux). Des travaux pourront être prévus pour l'année scolaire prochaine.

## 9) Coopérative

Le solde de l'année scolaire 2020-2021 de la coopérative est autour 2712€, et ne comptabilise pas encore les dons des parents qui sont actuellement récoltés et le pourcentage des ventes des photos de classe. Mme Le Boursicaud remercie les parents pour leurs dons, qui permettront de financer notamment, quelques nouveaux vélos/tricycles, du petit matériel et des sorties scolaires.

Chaque classe a bénéficié d'une régie d'avance de 150€ pour financer du petit matériel et des fournitures.

## 10) PAI ([Projet d'accueil individualisé](#))

Rappel de la procédure des PAI : les parents doivent fournir à la directrice l'avis du médecin traitant, ainsi que l'ordonnance afin de constituer le dossier de PAI de l'enfant, qui est ensuite signé par le médecin scolaire et la mairie. Il est important de bien joindre la photo de l'enfant dans le dossier PAI afin de bien identifier l'enfant (en particulier en cas d'homonyme). Le classeur recensant l'ensemble des dossiers PAI de l'école maternelle est accessible par le personnel de l'école (y compris les animateurs du périscolaire) dans le réfectoire de l'école. En période de vacances scolaires, s'il y a un regroupement des centres de loisirs, le classeur est transmis dans le centre accueillant les enfants le temps des vacances.

PAI alimentaire (type allergie) : par principe de précaution d'éventuels risques alimentaires, les parents d'élèves ayant une PAI alimentaire, doivent apporter la nourriture de leur enfant dans un sac isotherme contenant une glacière/pain de glace (obligatoire pour le transport des denrées alimentaires). La nourriture est ensuite déposée par le personnel de l'école dans les réfrigérateurs du réfectoire. En cas de goûter d'anniversaire ou autre évènement en classe, les parents d'enfants ayant un PAI alimentaire doivent prévoir en amont avec l'enseignant le goûter adapté pour leur enfant.

Il y a environ 150 PAI sur l'ensemble des écoles publiques de la commune de la Garenne Colombes.

**Fin de séance à 20h.**